

Compte rendu de l'AG du LIDILEM du 18 février 2016

Sont excusé-e-s: Tatiana ALEKSANDROVA, Georges ANTONIADIS, Jean-Marc COLLETTA, Catherine CARRAS, Catherine DAVID, Laurence VINCENT-DURROUX, Marie-Paule JACQUES, Ioana GALLERON, Marie-Cécile GUERNIER, Marie-Hélène LACHAUD, Thomas LEBARBE, Catherine MULLER, Thierry SOUBRIE, Geoffrey WILLIAMS, Virginie ZAMPA.

43 personnes sont présentes (liste manuscrite à disposition)

1. Informations

1.1 Saïda Houacine a rejoint l'équipe administrative du LIDILEM. Elle seconde Isabelle et Zohra sur un certain nombre de tâches, notamment les réservations de salle. Saïda sera en congé maternité dès la fin du mois de mars jusqu'en septembre. Son bureau se trouve pour l'instant en D210.

1.2 Direction LIDILEM : Christian DEGACHE laisse la place à la suite de sa disponibilité (il a été nommé professeur dans une université brésilienne) ; Françoise BOCH reprend la direction adjointe du LIDILEM (essentiellement partager les tâches avec Marinette MATTHEY notamment pour les réunions et les représentations à l'extérieur). Siègent au conseil, outre Marinette et Françoise: Olivier KRAIF et Agnès TUTIN (axe 1); Claudine MOISE et Cyril TRIMAILLE (axe 2); Catherine BRISSAUD et François MANGENOT (axe 3), Lucie METZ et Sylvain HATIER (représentant-e-s des doctorants et des doctorantes).

1.3 État des comptes et événements prévus : le labo dispose de 90% de la dotation de l'an dernier (environ 30000 euros). Globalement, le budget reste sur les mêmes masses. Isabelle ROUSSET précise qu'il y aura en théorie possibilité de récupérer les 10% en cas de déficit. Les dépenses d'investissement passent toujours par la commission des moyens. Pour les dépenses de rémunération 2016, 15 demandes sur 17 ont été honorées. Isabelle rappelle que le budget fonctionne en 2 temps : en septembre, nous faisons des prévisions pour les années suivantes, non pas avec des montants exacts mais simplement estimés en fonction du type d'évènement prévu. Il s'agit donc simplement de manifester ses intentions, mais c'est très important de le faire. Les conventions ont été ouvertes, on peut donc procéder aux dépenses.

Jean-Pierre CHEVROT demande le montant cumulé des financements de projets en 2015 (AAP). Selon les calculs d'Isabelle: 123 000 euros, dans la moyenne des dernières années.

1.4 UMRisation. Rappel: Jean-Pierre a été chargé d'examiner les conditions et la faisabilité de ce processus d'UMRisation, qui a été voté lors de la précédente AG. Il s'agit de monter un gros dossier, en interaction avec des responsables du CNRS et la Présidence de l'UGA (rencontrée le 18 mars, réunion avec Lise DUMASY, Daniel LANCON, Jean-Pierre et Marinette). Au plan des avantages attendus, obtenir le label CNRS permettrait d'embaucher des personnels recherche et de soutien à la recherche et de prétendre à des financements supplémentaires.

Nos interlocuteurs institutionnels au CNRS sont l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), la Mission pour l'Interdisciplinarité et la section 34 (Sciences du Langage). Il n'y a pas de didactique dans la terminologie du CNRS. Notre interlocutrice au niveau INSHS est Hamida Demirdache (Jean-Pierre l'a rencontrée le 22 mars, il fera un compte-rendu de cet entretien). Nous n'avons pas encore d'interlocuteur dans la section 34.

Selon H. Demirdache, il faudrait viser un dépôt du dossier pour décembre 2019. Jean-Pierre présente les orientations stratégiques qui lui paraissent pouvoir être mises en avant, compte tenu des compétences avérées au sein du LIDILEM :

1. Diverses ressources au sein du labo permettent de faciliter la médiation entre savoirs fondamentaux sur les langues et usages sociaux de référence (usages, pratiques, acquisition, apprentissage) ;
2. Il y a possibilité de nombreux croisements "inter" (entre disciplines, entre méthodologies) au sein du labo.

Une diapositive liste ensuite un certain nombre de thématiques et de projets qui ont été proposés au sein du groupe de travail (sauf la quatrième qui a été ajoutée à posteriori par Jean-Pierre). Il faut noter que les thèmes mentionnés sont étroitement liés aux recherches en cours des personnes présentes lors de cette réunion du groupe de travail et qu'elle n'est en aucun cas complète ni définitive:

- **Descriptions linguistiques** : phraséologie, ling. contrastive (syntaxe, sémantique, lexicque), analyse discours (entrée corpus sur écrits scientifiques), interactions avec TAL sur des objets spécifiques (et pas sur des ressources génériques comme Alpage)
- **Corpus écrits et multimodaux** : corpus d'auteurs (Stendhal), corpus d'apprenants (Littéracie avancée), corpus d'écrits scientifiques (Scientext), corpus parole + gestes
- **Usages et formes de la communication numérique** : Tweets politiques (Francis et Claude), Discours de haine pro-djihad, SoSweet (Sociolinguistique de Twitter), analyse des déformations des textes fondateurs des monothéismes lors des échanges en ligne (Thomas)
- **Approche interdisciplinaire de la variation sociolinguistique** : entre sociolinguistique, psycholinguistique et Network sciences

Cette présentation va enclencher une très longue discussion.

Stéphanie GALLIGANI prend la parole pour dire que de nombreux membres du LIDILEM ne se retrouvent pas dans ces orientations, où la didactique et les questions de la formation ne sont pas présentes.

François MANGENOT va dans le même sens: les didacticiens ne vont-ils pas se sentir un peu à l'écart? Comme c'est le cas, selon lui, à ICAR?

Charlotte DEJEAN manifeste les mêmes craintes: jusqu'où on va dans cette stratégie de convergence avec les attentes du CNRS? N'y a-t-il pas un risque de perte d'identité du LIDILEM actuel?

Francis GROSSMANN pense qu'il faut continuer la démarche en mettant en avant des mots qui ne heurtent pas les sensibilités, ou alors envisager de tout abandonner.

François reprend la parole pour dire que la plus grande force du LIDILEM est l'intersection entre SDL et didactique. Or, ce qui est présenté dans ce projet esquive complètement la didactique.

Françoise BOCH propose de parler de "Recherches en apprentissage" ou "Sciences de l'apprentissage".

Jean-Pierre rappelle qu'au niveau international, on parle de "recherches en éducation" (*educational studies*), le terme didactique n'est pas connu en anglais.

A ce stade de la discussion, Marinette pose franchement la question : est-ce qu'on est d'accord pour continuer le processus ou faut-il tout arrêter au vu des réticences qui s'expriment suite à la présentation de Jean-Pierre ?

Laura ABOU HAIDAR pense qu'il faut prévoir des temps de discussion.

Jean-Pierre ne souhaite pas présenter ce projet si la moitié du laboratoire est contre, car c'est aller frontalement vers un refus du CNRS. Dans tous les cas, il est impératif qu'un didacticien s'engage dans le groupe de travail, maintenant que Christian est parti : François est d'accord de participer aux futurs réunions du groupe.

Marinette décide alors de procéder à un vote de confiance envers Jean-Pierre pour qu'il puisse poursuivre la discussion avec le CNRS, tout en rappelant que le projet ne peut se faire sans l'appui de tout le LIDILEM, via le groupe de travail.

Le vote est mené à bulletins secrets. Question: "Faut-il continuer la démarche entreprise auprès du CNRS?"

Résultats (nb votants : 43) :

Oui : 27

Non : 12

Abstention : 4

Nb: Jean-Pierre s'engage à faire un compte-rendu de sa rencontre avec Mme Demirdache pour tous les membres du LIDILEM.

1.5 Projets (en préparation, en cours, terminés). Faute de temps, ce point de l'ordre du jour n'est pas traité. La rédactrice du compte-rendu suggère à tous et à toutes de se rendre sur le site du LIDILEM pour prendre connaissance des nouveaux projets que les responsables n'auront pas manqué de signaler!

1.6 Le site ne vit que par les informations qui sont apportées par les membres; Il est donc très important de noter les évènements! Tous les membres peuvent le faire (si vous avez oublié comment, demandez de l'aide...). Isabelle rappelle que ce sont les responsables d'axes qui sont surtout concernés par les mises à jour des activités de l'axe, mais chaque chercheur-e peut noter ses projets et les évènements qu'il ou elle organise.

1.7 Mise à jour des données Zotero: elle est très importante, merci d'y veiller!

2. Refonte article 2 du règlement : l'article concernant les diverses qualités de membre du LIDILEM a été entièrement refondu. La version acceptée lors de cette AG figure en annexe de ce compte-rendu. Marinette suggère que le règlement figure sur le site du LIDILEM sous l'onglet administration.

3. Comité de suivi de thèse : Marinette rappelle qu'il s'agit d'une demande de l'école doctorale sans procédure fixe, mais avec des lignes directrices. Le comité doit avoir lieu entre la 2ème et la 5ème année (si la soutenance n'est pas encore prévue). Il doit comporter 3 EC au moins, si possible HDR, dont le directeur de thèse. Aurélie NARDY, Lucie METZ et Sylvain HATIER ont bien voulu rédiger une procédure, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs mais en réfléchissant également aux aspects pratiques et bienveillants du dispositif. Une brève discussion a lieu et quelques propositions d'amendement sont faites. La procédure est votée à l'unanimité, avec remerciements aux auteurs. La procédure et le formulaire qui l'accompagne sont disponibles sur le site du LIDILEM (volet administration).

4. Cedil 2018, journée des doctorants, séminaire du LIDILEM : toutes ces manifestations sont devenues traditionnelles voire même emblématiques du LIDILEM. Auront-elles lieu...

- pour CEDIL en 2018?
- Pour la Journées des doctorants, en mars 2017 ou lors du séminaire du labo en juin de cette année, si quelqu'un l'organise?
- Pour le Séminaire du labo, en juin 2016? Plusieurs personnes manifestent leur désir de voir cette journée s'organiser, un peu comme en 2015, c'est-à-dire avec des data session (présentation à partir d'un corpus, discussion sur la méthode, les annotations), des présentations des axes avec une entrée par les données, des présentations des axes de manière libre...

Un appel est lancé, à l'occasion de la diffusion de ce compte rendu à toutes celles et tous ceux qui auraient des idées et/ou des velléités organisationnelles!

MM/5.4.2016; relu et amendé FB/6.4.2016

Annexe: **REFONTE ARTICLE 2, proposition du Conseil, amendé lors de l'AG du 18 février 2016 (parties surlignées en jaune)**

2 - La qualité de membre

Les membres du laboratoire le sont à titre principal ou en tant que membre associé. La liste des membres de l'unité de recherche est établie par le conseil de laboratoire, publiée sur le site du LIDILEM et réactualisée au début de chaque année universitaire.

Sont membres à titre principal de droit:

- Les enseignants-chercheurs recrutés sur un poste à profil recherche Lidilem;
- Les personnels de soutien à la recherche, titulaires ou temporaires, travaillant au service du laboratoire;

- Les doctorants inscrits en thèse au titre du laboratoire. Les néodocteurs ayant soutenu conservent le statut de membre jusqu'au 31 juillet suivant la soutenance. Un.e jeune docteur.e du Lidilem peut demander à rester membre associé du laboratoire (cf. ci-dessous).
- Les ATER et les bénéficiaires d'un contrat post-doctoral.

Peuvent demander à être membres à titre principal:

- Les enseignants chercheurs titulaires au sein d'un autre établissement que l'UGA dont le rattachement à LIDILEM a fait l'objet d'une convention passée entre les deux universités.
- Tout titulaire d'un doctorat qui en fait la demande. Cette demande sera examinée par le Conseil du laboratoire.

La qualité de membre à titre principal est assortie de droits et de devoirs.

Les droits concernent l'utilisation des moyens financiers, matériels et des services offerts par le laboratoire, l'accès à l'espace collectif de travail et à un espace individuel sous certaines conditions (voir articles 4 et 5 du présent règlement), la participation et le vote à l'assemblée générale.

Les devoirs concernent la participation à un ou plusieurs programmes, la nécessité d'une production scientifique régulière compatible avec les thèmes du laboratoire. Ils concernent également la nécessité de mettre à jour ses données personnelles sur le site web du laboratoire et l'engagement collectif (contribution à l'administration du laboratoire, à ses circuits décisionnels, participation aux événements internes : séminaires d'équipe, séminaires transversaux etc.).

Pour devenir membre associé, les personnes intéressées doivent adresser une demande écrite et dûment motivée à la direction du Lidilem, qui l'examine avec 2 membres du conseil (dont au moins les responsables d'axe et/ou de programme concernés) et décide au cas par cas, en se fondant principalement sur des critères d'adéquation scientifique (thématiques, investissement, rayonnement...).

Toutes les productions scientifiques des membres associés impliqués dans des recherches au sein du laboratoire Lidilem devront apparaître comme des « productions » du laboratoire avec la signature-type de l'UGA/Lidilem.

Peuvent être membres associés:

- Les docteurs ayant préparé et soutenu leur thèse au laboratoire Lidilem qui en font la demande. Le statut de membre associé leur est octroyé pendant les quatre années universitaires suivant la soutenance de leur thèse de doctorat. Cette période échu, ils doivent adresser une nouvelle demande dûment motivée au Conseil de labo, s'ils souhaitent renouveler leur statut.
- Les enseignants-chercheurs et les personnels de soutien à la recherche qui ont pris leur retraite mais désirent rester actifs dans la recherche et dans le soutien au laboratoire;
- Les enseignants-chercheurs, de l'UGA ou d'autres universités, ou d'autres professionnels (notamment des enseignants impliqués dans des recherches menées par le Lidilem), s'ils participent activement à des opérations de recherche (projets financés, recherches et publications) menées par un.e enseignant.e chercheur.e titulaire et conduites dans le cadre des axes thématiques du projet scientifique du contrat quinquennal en cours.

Les membres associés ne bénéficient pas de droit des fonds récurrents réservés aux membres à titre principal.

Toutefois, à l'occasion d'une activité de recherche spécifique du laboratoire, ils peuvent demander à être remboursés de leurs frais de déplacement et de participation à des manifestations scientifiques liés à leurs opérations de recherche. Cette demande est transmise avant l'engagement des dépenses à la direction du laboratoire et est examinée au cas par cas au cours du conseil de laboratoire suivant la demande.